

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LE PROJET
PHASE CONCEPTUELLE

Rapport N°: PIDC2258

Nom du Projet	Ouverture du secteur des télécom (P146219)
Région	MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
Pays	Djibouti
Secteur (s)	Technologies de l'Information (20%), Télécommunications (80%)
Thème (s)	Politique de réglementation et de concurrence (100%)
ID du projet	P146219
Emprunteur (s)	Ministère de l'Economie et des Finances
Organisme de mise en œuvre	Ministère de la Communication, en charge des Postes et des Télécommunications
Catégorie environnementale	C- sans objet
Date d'élaboration du DIP/mise à jour	2 mars 2014
Date prévue pour l'accord du Conseil	16 décembre 2014

I. Introduction et contexte

Contexte du pays

Djibouti est un petit pays à faible revenu situé dans la Corne de l'Afrique à l'extrémité sud de la mer Rouge, doté de ressources limitées, de terres arables, de précipitations et d'eau. Son économie est principalement dépendante des activités de commerce et des investissements directs étrangers (IDE). La paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du territoire et le pays joue un rôle neutre dans les politiques régionales de la Corne de l'Afrique souvent marquées par des tensions. Il a également renforcé les relations et les partenariats avec d'autres nations et ces partenariats ont permis d'améliorer les flux de revenus externes

Bien que Djibouti demeure à un niveau de surendettement à haut risque, 2012 présentait des signes évidents du renforcement de l'économie impulsée en grande partie par la revitalisation durable des ports de Djibouti. Les ports de Djibouti constituent le fondement de l'économie. Ses partenariats de gestion avec Dubaï, ainsi que l'administration des douanes et les opérations de l'aéroport de Djibouti, ont entraîné une augmentation significative de l'activité, de l'efficacité, des investissements et des revenus dans les ports de Djibouti. L'instabilité au Yémen ainsi que les solides activités économiques en Ethiopie, ont entraîné une augmentation de l'intérêt des investisseurs à Djibouti.

Néanmoins, cette croissance économique n'a pas créé suffisamment d'emplois pour réduire le niveau de pauvreté. Le taux de chômage est fortement élevé parmi la population d'environ 865 000 (2011) avec le chômage des jeunes estimé à plus de 70%. Dans un pays où l'extrême pauvreté est estimée à 41,9%, le chômage des jeunes est un facteur essentiel à prendre en considération ; d'autant plus que près de 40% de la population de Djibouti est âgée de moins de 15 ans. Bien plus, la guerre et les conflits causant des

ravages dans les pays voisins, déversent un nombre relativement important de réfugiés à Djibouti, ce qui aggrave davantage la situation économique et sociale.

Dans l'optique de l'atteinte des objectifs fixés dans sa « Vision 2035 », Djibouti doit diversifier ses sources de croissance, réduire sa dépendance des ports et des services connexes. Le gouvernement de Djibouti reconnaît que le secteur des télécommunications offre un potentiel énorme, capable de générer des recettes fiscales supplémentaires pour Djibouti. Dans un contexte où le déficit budgétaire du pays est en croissance constante (c-à-d. avec une augmentation de 2,7% à 3,1% du PIB entre 2012 et 2013), ces revenus supplémentaires seraient susceptibles d'être mis à profit pour la réalisation de ses objectifs de croissance économique. En effet, l'augmentation de l'accès aux services de télécommunications serait bénéfique pour l'économie dans son ensemble, contribuant à l'habilitation des entrepreneurs et des commerçants locaux pour le développement de leur entreprise et la facilitation du commerce à l'échelle régionale. Des preuves indiquent que les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent en outre être utilisées pour la prestation des services aux populations, même dans les zones rurales reculées, telles que les services d'éducation, de santé et gouvernementaux, réduisant ainsi considérablement les coûts des transactions pour les citoyens et les prestataires de services. Alors qu'il est de plus en plus reconnu que les TIC sont des catalyseurs de plusieurs secteurs, le secteur des TIC lui-même pourrait générer des emplois modernes et salariés pour les jeunes de Djibouti.

Contexte sectoriel et institutionnel

Djibouti est l'un des trois autres pays africains (avec l'Éthiopie et l'Érythrée) à jouir d'un monopole total sur l'ensemble du secteur des télécommunications. Malgré une évolution positive, l'accès aux services de télécommunications demeure extrêmement limité par rapport à d'autres pays africains. Les services de téléphonie mobile et d'Internet sont chers et de mauvaise qualité. En 2012, le taux de pénétration du téléphone mobile est resté limité à 20% et l'utilisation d'Internet est d'environ 6%. Seulement 3% des ménages djiboutiens ont accès à Internet à domicile, en raison du coût prohibitif de l'abonnement. « Selon l'UIT, la pénétration du haut débit se développe rapidement après la chute du niveau du prix de détail du haut débit en dessous de 3-5% du revenu mensuel moyen ». A Djibouti, les prix des larges bandes fixes et mobiles représentent 22,09% et 77,15% du RNB par habitant et par mois, respectivement.

Les insuffisances dans le secteur des télécommunications sont un obstacle majeur à la compétitivité de Djibouti, et des services moins chers et de meilleure qualité sont nécessaires afin de (i) favoriser l'émergence de nouveaux secteurs d'activité, (ii) consolider sa position en tant que plaque tournante régionale, et (iii) attirer davantage d'investisseurs étrangers. Paradoxalement, Djibouti dispose d'une infrastructure de câbles sous-marins puissante mais largement sous-exploitée. Dans l'optique de la promotion du développement du secteur et de l'amélioration de ses performances, le gouvernement est prêt à prendre des mesures et a sollicité l'appui de la Banque en 2012. Le remaniement gouvernemental d'avril 2013 a donné lieu à la nomination d'un nouveau Ministre de la Communication et d'un nouveau chef de Djibouti Télécom. Les deux responsables ont renouvelé leur implication auprès de la Banque dans un dialogue sectoriel, visant à lancer les réformes approfondies du secteur. La privatisation partielle de Djibouti Télécom (à travers l'ouverture de son capital à un opérateur de classe mondiale) et la libéralisation des marchés de téléphonie mobile et d'Internet (par l'introduction d'une deuxième licence de téléphonie mobile) sont envisagées. En ce qui concerne la deuxième licence, le nouvel opérateur de téléphonie mobile devra être basé sur des installations afin d'obtenir les résultats escomptés (un opérateur de réseau mobile virtuel n'apporterait pas la croissance attendue du marché dans le cadre du projet).

D'un point de vue réglementaire, la loi de 2004 sur les Télécom stipule la création d'un organisme de réglementation autonome. Cependant, le régulateur n'a jamais été mis en place, et la fonction de

régulation relève actuellement du Ministère de la Communication. Certaines des fonctions clés telles que la gestion et la surveillance du spectre, et la qualité du service de surveillance sont actuellement effectuées par Djibouti Télécom, qui concentre l'essentiel des capacités techniques dans le secteur. La composante 1 du projet abordera cette question clé en appuyant la création d'un régulateur autonome, par le renforcement de ses capacités institutionnelles et techniques, à la première étape de la mise en œuvre du projet. La création d'un organisme de réglementation autonome était une exigence importante posée lors de la dernière mission de la banque mondiale (janvier 2014) par le Ministre des Télécom qui veut aligner sa stratégie sur les meilleures pratiques internationales.

Au cours des 20 dernières années, Djibouti Télécom a développé une expertise désormais reconnue au niveau international en matière de gestion de câble sous-marin. Les pays de la sous-région, dont l'Arabie saoudite, s'appuient souvent sur l'expertise de Djibouti Télécom pour la résolution des problèmes techniques avec leurs propres câbles. Depuis 1994, Djibouti Télécom a mis l'accent sur le développement de sa connectivité internationale. Avec six câbles sous-marins désormais opérationnels, Djibouti Télécom gère une énorme capacité internationale, disproportionnée par rapport à la population de Djibouti. A titre d'illustration, au début de 2012, la capacité du câble sous-marin par habitant était de 7829 kbps (avec seulement quatre câbles) par rapport à 481 kbps en Egypte (treize câbles). Par ailleurs, Djibouti Télécom a récemment acquis un point de présence (PoP) du fournisseur international Level 3. Cette acquisition permet à Djibouti de drainer l'essentiel du trafic Internet dans la sous-région, et de proposer une qualité de service aux fournisseurs d'accès à Internet qui y opèrent. Djibouti est le seul pays sur le continent africain à posséder un PoP de cette capacité. Bien plus, Djibouti poursuit le développement de ses infrastructures avec 2 nouveaux câbles à venir dans les 12 prochains mois (Sea-Me-We 5 et un nouveau câble Djibouti -Yémen), et une liaison terrestre à la frontière de l'Erythrée. Le gouvernement Djiboutien est à la recherche de bailleurs de fonds pour appuyer le financement de ces liens (l'Agence française de développement a déjà indiqué qu'elle serait prête à financer la connexion au câble sous-marin Sea Me We 5). Le développement de la connectivité internationale supplémentaire permettra à Djibouti d'améliorer davantage l'intégration régionale dans la Corne de l'Afrique. Cependant, malgré cette connectivité internationale croissante, le taux de pénétration des services des télécommunications et des TIC à Djibouti reste très faible. En réalité, Djibouti a un des plus faibles taux de pénétration des ménages pour le haut débit fixe et mobile dans la région « Moyen-Orient et Afrique du Nord » (avec 6 et 3% respectivement par rapport à 58,6% et 14,5% en Egypte, par exemple)

Avec un taux de chômage élevé, le développement des opportunités d'emploi est une priorité pour le gouvernement. Le développement des activités *Business Process Outsourcing* (externalisation des processus d'entreprise), comme les centres d'appels, par exemple, fournissent de nouvelles opportunités aux jeunes diplômés qui apportent des compétences linguistiques (la plupart d'entre eux sont bilingues en français et en arabe). Le développement du *Business Process Outsourcing* et de l'industrie des TI associées feraient usage de la capacité internationale développée par Djibouti Télécom, et créerait de nombreuses opportunités d'emplois à Djibouti. L'expérience internationale montre que le centre d'appel pourrait créer entre 700 et 1000 emplois immédiatement et jusqu'à 5000 emplois sur cinq ans. Un certain nombre d'études et de scénarii d'analyse, qui sous-tendent les justifications de ce projet, ont été financés par le programme de subvention du PPIAF (Mécanisme consultatif pour le renforcement des infrastructures par des partenariats public-privé). Toutes les données et les hypothèses présentées dans ce document sont issues de cet ensemble de recherches économiques. Une composante *Business Process Outsourcing* a été longuement débattue au cours d'une série de missions à Djibouti au cours des deux dernières années, mais il a été convenu que cette composante pourrait être le cadre d'une deuxième phase du projet.

Relation avec le CAS

La nouvelle SNP (2014-2017) appuie la stratégie du gouvernement dans le secteur des

télécommunications et des TIC. Le projet contribuera directement au Résultat 2.2 de la SNP : « Amélioration de l'accès aux services à large bande de qualité à un prix réduit » par l'amélioration des performances de Djibouti Télécom et l'augmentation du niveau de la concurrence dans les secteurs de la téléphonie mobile et d'Internet.

La Banque appuiera la restructuration et le repositionnement stratégique de Djibouti Télécom par l'ouverture du capital de Djibouti Télécom à un opérateur privé de classe mondiale. Dans le but d'accroître la concurrence, la Banque appuiera le gouvernement dans la gestion du processus complexe de la définition et de la vente d'une nouvelle licence à un opérateur international. Cette nouvelle licence apportera une saine concurrence pour les secteurs mobiles et Internet, l'amélioration de la qualité de service, et éventuellement augmentera le taux de pénétration à un objectif de 70%. En outre, l'arrivée d'un deuxième opérateur devrait générer environ 250 emplois directs et plus de 500 emplois indirects, sans compter les opportunités d'emploi à court terme créées par le développement des infrastructures du deuxième opérateur à travers le pays. Au cours des deux dernières années, Djibouti Télécom a tenté d'encourager la création de petites et moyennes entreprises (PME) dans le secteur, mais le seul opérateur n'a pas généré assez de demande pour ces start-ups: un environnement concurrentiel stimule l'investissement et la croissance du marché, contribuant à la facilitation du développement des PME dans le secteur.

Ces activités du projet sont pleinement alignées sur la nouvelle SNP et les priorités du gouvernement de Djibouti.

II. Objectif de développement proposé (s)

Objectif de développement proposé (s) (Du PCN)

L'Objectif de développement proposé est chargé de la création d'un environnement favorable dans le secteur des télécommunications et des TIC par: (i) le renforcement du cadre politique, juridique et réglementaire du secteur des télécommunications et des TIC, (ii) la restructuration Djibouti Télécom, à travers l'ouverture de son capital à un opérateur privé de classe mondiale, et (iii) l'ouverture du secteur à la concurrence, par l'attribution d'une nouvelle licence à un opérateur de télécommunications international.

Principaux résultats (Du PCN)

- Adoption d'une politique stratégique de 5 ans du secteur ;
- Révision de la loi sur les télécommunications de 2004 et ses mécanismes d'application (c.-à-d. décrets d'application) ;
- Création d'une autorité de régulation autonome ;
- Création d'au moins 250 emplois directs et plus de 500 indirects ;
- Accroissement de l'accès aux services Internet.

III. Description préliminaire

Description de l'activité

Le projet comprend quatre composantes décrites ci-dessous :

Composante 1: Mise en place d'un environnement favorable (0,5 million USD). Cette composante financera l'amélioration du cadre juridique et réglementaire et la mise en place d'un organisme de réglementation autonome.

Composante 2: Repositionnement stratégique et restructuration de Djibouti Télécom (0,7 million USD). Cette composante financera le repositionnement stratégique de Djibouti Télécom pour sa transformation en un opérateur de classe mondiale (ouverture du capital de Djibouti Télécom à un investisseur privé). De manière plus précise, ce volet permettra de financer le conseiller en transaction qui appuiera le gouvernement lors de la transaction.

Composante 3: Ouverture du secteur des Télécom et études de faisabilité pour le développement des infrastructures (0,5 million USD). Cette composante comprend deux activités: (i) l'attribution d'une seconde licence pour introduire la concurrence et favoriser le dynamisme du secteur des télécommunications à Djibouti, et (ii) le financement des études techniques pour la construction et la gestion des infrastructures de télécommunications, grâce à une disposition PPP.

Composante 4: Gestion du projet (0,3 million USD). Cette composante financera la mise en place de l'unité de mise en œuvre du projet au sein du Ministère des Télécom, l'agence de mise en œuvre.

IV. Politiques de sauvegarde susceptibles d'application

Politiques de sauvegarde générées par le projet	Oui	Non	A Déterminer
Evaluation environnementale OP/BP 4.01		X	
Habitats naturels OP/BP 4.04		X	
Forêts OP/BP 4.36		X	
Lutte antiparasitaire OP 4.09		X	
Ressources culturelles physiques OP/BP 4.11		X	
Populations indigènes OP/BP 4.10		X	
Recasements volontaires OP/BP 4.12		X	
Sécurité des barrages OP/BP 4.37		X	
Projets sur les voies maritimes internationales OP/BP 7.50		X	
Projets dans les zones contestées OP/BP 7.60		X	

V. Financement (en Million USD)

Coût total du projet:	2,00	Montant total du financement bancaire:	2,00
Insuffisances financières:	0,00		
Source de financement			Montant
EMPRUNTEUR/BENEFICIAIRE			0,00
Association Internationale de Développement (IDA)			2,00
Total			2,00

VI. Point de contact

Banque Mondiale

Contact: Marc Jean Yves Lixi
Fonction: Responsable principal des opérations
Tel: 458-8029
Email: mlixi@worldbank.org

Emprunteur /Client/Bénéficiaire

Nom: Ministère de l'Economie et des Finances
Contact: Ali Mohamed Ali
Fonction: Directeur du Financement Extérieur
Tel: 253
21 35 81
35
Email:
aligadileh
@yahoo.fr

Organismes de mise en œuvre

Nom: Ministère de la Communication, en charge des Postes et des Télécommunications
Contact: Ali Hassan Bahdon
Fonction: Ministre
Tel:
Email:

VII. Pour plus d'informations adressez-vous à :

The InfoShop
The World Bank
1818 H Street, NW
Washington, D.C. 20433
Telephone: (202) 458-4500
Fax: (202) 522-1500
Web: <http://www.worldbank.org/infoshop>